



# Le P'tit Journal

N°9  
Octobre-Novembre-Décembre 2011

Le relais sera fermé du 03 au 05 octobre,  
du 24 octobre au 01 novembre  
et du 26 au 31 décembre 2011

## Éditorial

Bonjour,

J'espère que la rentrée s'est bien passée pour les enfants, pour les assistantes maternelles et pour les parents.

En ce dernier trimestre de l'année, suite et fin du thème de l'eau. Les Journées Nationales des Assistantes Maternelles, auront lieu les 18 et 19 novembre 2011 à la Maison de l'Eau à Heuilley sur Saône.

Comme chaque année, depuis 6 ans, une exposition présentera toutes vos réalisations, brosera un résumé de toutes les actions menées, mettra en valeur les arts graphiques des enfants. Des spectacles musicaux vous seront également proposés. Vous serez bien entendu tenus informés.

Pour prolonger ce thème avec les enfants, lors de promenades, vous avez la possibilité de visiter les nombreux lavoirs présents et restaurés dans les cantons, la Bèze avec sa résurgence, le canal avec ses écluses, la « cascade » de Lux, les étangs...

Vous trouverez dans ce journal des idées d'activités manuelles à faire avec les enfants.

En 2012, suite à une concertation avec des assistantes maternelles, le journal paraîtra tous les deux mois. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir aux animations, sorties, visites possibles sur le thème des « enfants du monde » et nous en faire part.

Je vous souhaite bonne et remercie toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux animations, aux réflexions et à la réalisation de ce P'tit Journal.

Denise Colnot,  
Responsable du Relais Petite Enfance du Mirebellois





## Rupture de contrat de travail

Si un employeur souhaite rompre un contrat, il doit le faire savoir à l'assistante maternelle par lettre motivée, recommandée avec accusé de réception (ou remise en main propre). Une assistante maternelle peut également démissionner de son poste et le faire savoir par lettre recommandée avec AR (ou remise en main propre) à son employeur.

Qu'elle soit à l'initiative de l'employeur ou du salarié, la rupture du contrat de travail entraîne un certain nombre d'obligations :

1° Délai de préavis : Pour un contrat d'une ancienneté de moins d'un an : 15 jours ; Pour un contrat de plus d'un an : 30 jours

2° Documents à remettre par l'employeur à la salariée, à la fin du contrat :

- bulletin de salaire, sur lequel apparaissent toutes les sommes dues
- Certificat de travail, indiquant les dates de début et de fin du contrat
- Attestation Pole Emploi « ASSEDIC » (à réclamer auprès de cette institution)

La non remise (ou même un retard de remise) de ces documents expose l'employeur à des sanctions. Le reçu de solde pour tout compte n'est pas obligatoire mais il est vivement conseillé. Il doit faire apparaître le détail des sommes versées lors de la rupture du contrat.

Si le contrat est rompu à l'initiative de l'employeur et s'il date de plus d'un an, sauf faute lourde ou grave, l'employeur doit verser une indemnité de rupture égale à 1/120ème du total des salaires net perçus (y compris congés payés, mais hors indemnités d'entretien et de repas) pendant la durée du contrat. Cette indemnité est exonérée de charges sociales

### *Activité manuelle*

#### **Bateau avec une boîte d'œufs**

Matériel : une boîte de 6 œufs en carton, peinture, colle, ciseaux, coquillages, cure-dents, cordelette (ou ruban)

Découper 2 alvéoles de la boîte au cutter. Peindre le dessus et l'intérieur du bateau en blanc. Peindre la coque et les hublots en bleu.

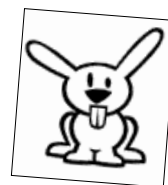
Peindre les marins-coquillages avec différentes couleurs.

Couper un triangle de papier et le coller sur un cure-dents. Le piquer sur l'un des bords du bateau.

Percer le bord opposé et insérer la cordelette (ou le ruban).

Vous pouvez remplir la coque avec du sable et poser les marins dans le bateau.





### *Activité manuelle et jeu*

#### **Fabrication d'un jeu de coquillages**

Matériel : un nombre pair de coquillages, de la peinture, du vernis à gouache

Il suffit de peindre les coquillages (une couleur ou un motif par paire) et de les vernir.

Le but du jeu est de regrouper les coquillages identiques (type memory)

### *Activité manuelle pour la neige*

#### **Bonhomme de neige en polystyrène**

Matériel : du carton, colle, tissu (ou papier) de couleur, chips en polystyrène, bâton en bois

Découper une forme de bonhomme de neige, avec son chapeau, dans le carton

Coller du tissu ou du papier de couleur sur le chapeau

Coller des chips en polystyrène sur le corps du bonhomme

Coller un bâton de bois pour le balai

### *Activité manuelle pour Noël*

#### **Guirlandes de neige**

Matériel : fil de pêche, des boules de coton, des ciseaux, de la colle, éventuellement une aiguille à laine

1ère méthode : coller les boules de coton sur le fil en les répartissant sur la longueur

2ème méthode : enfiler le fil sur l'aiguille, piquer les boules de coton et les faire glisser sur le fil pour les répartir et mettre un point de colle.



# Relais Petite Enfance du Mirebellois

Octobre-novembre-décembre 2011

Courriel : relais-petite-enfance@intercom-mirebellois.fr

Le relais sera fermé du 03 au 05 octobre,  
du 24 octobre au 01 novembre  
et du 26 au 31 décembre 2011

## Bibliothèques :

Mirebeau (9h30 à 10h30)  
Jeudi 06/10, 10/11 et 08/12



Belleneuve (10h30 à 11h30) :  
Vendredi 07/10, 04/11 et 02/12

## Rencontres près de chez vous (9h00 à 11h00)

Renève (espace périscolaire) : jeudi 13/10 et 24/11  
Viéville (salle des fêtes) : jeudi 20/10 et 01/12  
Beire le Châtel (salle polyvalente) : 03/11 et 15/12

## Permanences accueil

Certaines permanences sont susceptibles  
d'être supprimées. Nous vous conseillons d'ap-  
peler le relais pour connaître les jours d'ou-  
verture

**Au relais à Belleneuve**  
Mardi de 13h30 à 17h30  
Jeudi de 13 heures à 16 heures  
**03 80 31 70 66**



## Permanences téléphoniques



Mercredi de 8h30 à 12h  
**03 80 31 70 66**

## Maison de retraite

9h15 à 11h15  
Mardi 22/11 : activités manuelles  
Lundi 10/10 et 19/12 : cuisine

## Animations

**Au relais, à Belleneuve**  
Rue du Mont de 8h45 à 11h15  
\* Vendredi 14/10 et 21/10  
\* Mardi 15/11 et vendredi 25/11  
\* Vendredi 09/12 et 16/12



## A Mirebeau sur Bèze



Espace périscolaire -  
De 8h45 à 11h00  
\*Mardi 18/10  
\*Mardi 08/11 et 29/11  
\*Mardi 06/12 et 13/12

## Fontaine Française

Permanence de 8h30 à 9h30  
Animation de 9h30 à 12h00  
\* Mardi 11/10  
\* Lundi 07/11, 14/11 et 21/11  
\* Lundi 05/12 et 12/12

